

LANCEMENT de la V.A.E*

Pour rappel :

La VAE est un moyen, hormis la formation, d'obtenir tout ou partie d'un diplôme d'État (ex : DE JEPS Aemc) sans participer à une formation.

La VAE est ouverte à tous.

L'obtention d'un diplôme de niveau III (DE JEPS Aemc) n'est pas forcément indispensable dans bien des cas, les BEES 1° et BP AMCI suffisent pour l'enseignement en vis-à-vis pédagogique direct.

La VAE, est un long et délicat travail, principalement solitaire et très tourné vers la rédaction des expériences vécues.

Les expériences vécues doivent s'apparenter et être en relation directe avec le contenu du référentiel professionnel et de certification du diplôme visé.

Le jury VAE juge aussi les personnes ayant suivi la formation DE, le même jour.

Le jury est composé, à parts égales de 6 représentants de la DRDJS concernée et de 6 représentants de la FFWushu (ou de l'organisme concerné) et le Directeur Régional Jeunesse et Sports.

Le dossier VAE se compose de 2 parties :

- La partie 1 : recevabilité du dossier
- La partie 2 : analyse de l'expérience

Le jury final du DE JEPS est le **18 décembre 2009**, pour la première promotion.

Les dossiers de recevabilité (**partie 1**) sont à déposer **au plus tôt**, délai de réponse : 1 à 2 mois

La date limite de dépôt des dossiers VAE (**partie 2**) est le **18 octobre 2009** (DRDJS de Lyon)

Le dossier VAE se prépare de différentes manières (3) :

- Seul, en retirant et déposant son dossier.
- En se faisant accompagner par un Creps, une DRJS ou autre organisme (coût 600 € ~)
- En se faisant accompagner par la FFWushu en 4 temps distincts avec le coordinateur de la formation DE JEPS. (Une participation financière sera demandée)

Le déroulement de l'accompagnement

Réunion d'information (explication, remise des dossiers) (sans engagement)

- ◆ 1^{ère} journée d'accompagnement (7h)
- ◆ 2^{ème} journée d'accompagnement (7h)
- ◆ 3^{ème} journée d'accompagnement (6h)

Soit un total de 20h d'accompagnement (possibilité de prise en charge par les OPCA dans le cadre de la Formation Professionnelle Continue (FPC) ou des Droits Individuels de Formation (DIF)

La FFWushu propose donc une **première réunion d'information** :

Le samedi 02 mai 2009 de 16h à 19h

Lieu : gymnase Elisabeth, 7-15 av Paul Appell 75014 Paris / Métro et tramway 3 « Porte d'Orléans »

Toujours à votre service pour vous soutenir dans la construction de votre parcours diplômant.
Pour tous renseignements, veuillez contacter le : **06 13 99 03 84**
Pré-inscription souhaitable : formal@ffwushu.fr